

Image not found or type unknown



Licenciement d'un apprenti dans une entreprise

Par **josy971**, le **06/03/2014** à **15:11**

Bonjour,

Un jeune étant apprenti ds une entreprise peut il faire l'objet d'un licenciement parce qu'il n'a pas de maître d'apprenti et sous prétexte d'un éventuel licenciement économique ?

Merci de votre réponse

Par **P.M.**, le **06/03/2014** à **16:28**

Bonjour,

Le licenciement n'existe que dans le cadre d'un CDI donc, en dehors d'un accord des parties pour rompre le contrat d'apprentissage, ça ne peut être que par décision du Conseil de Prud'Hommes...